

Paris, le 18 octobre 2018

Statut des auxiliaires de vie scolaire, la Fédération des Aveugles et Amblyopes de France déplore l'absence de débat

La Fédération des Aveugles et Amblyopes de France a pris connaissance avec stupeur du refus de débattre du projet d'amendement déposé par le député « les Républicains » du Lot, Aurélien PRADIÉ, sur la création d'un statut pour les auxiliaires de vie scolaires attachés à l'accompagnement des élèves handicapés.

Pour le Président de la Fédération, Vincent MICHEL, « *ce refus de débattre est tout à fait révélateur du comportement d'une majorité parlementaire qui s'interdit d'ouvrir un débat riche d'enseignement sur un sujet fort qui concerne des milliers d'enfants handicapés et leurs parents* ».

Si la sortie du député François RUFFIN peut apparaître quelques peu grandicolante, la Fédération des Aveugles et Amblyopes ne peut être que solidaire de la juste émotion d'un parlementaire qui considère ce sujet comme un sujet majeur.

La Fédération, accueille d'ailleurs avec satisfaction le fait que cette proposition d'amendement et les réactions qu'elle a suscité transcendent les courants politiques, ce qui indique bien l'importance du sujet qui dépasse largement le caractère partisan. Il est donc très regrettable que sur ce type de dossier, le parlement n'est pu ouvrir le débat, quitte en conclusion de celui-ci, à s'en remettre au projet préparé par le Ministère.

Le Handicap ferait-il toujours partie des sujets tabous que l'on refuse d'aborder, même dans un lieu comme le parlement, qui conformément à l'étymologie du nom qui le désigne est pourtant bien le lieu démocratique du débat et de l'échange ?

Contacts Presse

Ana PEREIRA,
Responsable de Communication
Téléphone : 01 44 42 91 96 - 06 10 58 61 62
Email : a.pereira@aveuglesdefrance.org

Kelly BERRIAT
Chargée de Communication
Téléphone : 01 44 42 91 90
Email : k.berriat@aveuglesdefrance.org

